

COMPTE-RENDU

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

Département de l'Indre

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2021

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 8 + 2 procurations

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-et-un à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-ST-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur MICHOT Olivier, Maire, dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée le 24 avril 2021.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Marie-Claire CHOLLEY, Jean-Loup JAMET, Michaël BLANCHARD, Aimé MONJOIN, Béatrice CHENET, Corinne FAUVET-BODIN, Marie-Claude MASSUARD

Absents excusés : Olivier MARTINET, Pascal BALLEREAU, Bruno CLEMENT DE GIVRY

Pouvoirs : Pascal BALLEREAU à Jean-Loup JAMET / Bruno CLEMENT DE GIVRY à Olivier MICHOT

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Jean-Loup JAMET

Approbation du compte-rendu :

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR

- Projet aménagement du Bourg : choix de l'architecte
- Vente de l'ancien tracteur
- Vidéoprotection

QUESTIONS DIVERSES

- Elections départementales et régionales (20 et 27 juin 2021)
- Entretien du cimetière
- Compte-rendu de la réunion du SMABB
- Comptes-rendus des différentes commissions
- Balisage des sentiers de randonnées

Avant de débiter la séance, Madame COSSARD, Déléguée Régionale des Cimetières de France, est intervenue afin de faire un point sur la réglementation funéraire. Elle a également rappelé les obligations de la commune et expliqué le principe de reprise de tombes.

1/ Projet d'aménagement du Bourg : choix de l'architecte

Le Conseil Municipal a décidé de confier la mission pour la réalisation du projet à Monsieur Jérôme QUATREPOINT, Architecte, avec un budget prévisionnel estimatif de 326 000 € H.T incluant travaux et maîtrise-d'œuvre.

2/ Vente de l'ancien tracteur

La commune avait mis en vente l'ancien tracteur. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une seule offre a été faite par un habitant de la commune, d'un montant de 3 100 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'offre pour un montant de 3 100 €.

3/ Système de vidéoprotection

Suite à plusieurs incivilités et cambriolages, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place d'un système de vidéoprotection. Il propose aux membres du conseil de demander plusieurs

devis afin d'évaluer le coût de cet investissement. Il précise que ce dispositif est subventionné à hauteur de 80 % à ce jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à demander plusieurs devis incluant le coût de la maintenance. Il précise qu'ils décideront de la suite à donner à ce projet lors d'un prochain conseil municipal après consultation des devis

QUESTIONS DIVERSES et INFORMATIONS

- **Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021** : S'agissant d'un double scrutin, 2 bureaux de vote doivent être mis en place, soit 24 personnes présentes pour tenir les bureaux pour chacun des 2 tours. Les élus n'étant pas assez nombreux, la municipalité doit donc trouver des volontaires afin de tenir ces 2 bureaux. Au vu de la situation sanitaire et des recommandations préfectorales, les membres des bureaux de vote devront être vaccinés ou immunisés. Les personnes qui ne seront pas vaccinées devront faire un test soit PCR, soit antigénique 48 heures avant les scrutins. Un appel au volontariat va être diffusé auprès des habitants.

- **Entretien du cimetière** : depuis l'arrêt de l'utilisation de désherbant, l'agent communal doit entretenir régulièrement le cimetière manuellement. Les élus réfléchissent à une solution durable avec peu d'entretien. Les solutions évoquées sont : l'embauche ponctuelle d'un agent ou d'un centre d'aide par le travail, la mise en herbe des allées du cimetière... A ce jour, les élus sont en attente de devis.

- **Compte-rendu de la réunion du SMABB du 14 avril 2021** : le bilan financier 2020 et le budget unique 2021 ont été votés. La participation de la CDC du Val de Bouzanne pour 2021 est de 15 600,81 €. Ont été approuvés : le contrat territorial du bassin de la Creuse avec le SMABCAC (Syndicat mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise), l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la région Centre-Val de Loire. Et l'implication du SMABB pour l'animation sur le bassin de la Creuse. Le poste de technicienne de rivière a été renouvelé. Le recrutement d'un(e) secrétaire comptable à temps partiel est prévu.

- **Compte-rendu de la réunion du « SIVOM des 5 Vallées » du 15 avril 2021** : le bilan financier 2020 et le budget 2021 ont été votés. Le SIVOM compte 122 élèves, dont 3 sur la commune de Lys-Saint-Georges. La participation de la commune est de 2 290.01 € par enfant.

- **Compte-rendu de la commission fleurissement du 15 avril 2021** : La commission se laisse deux ans avant de s'inscrire au concours des villages fleuris. Pour cette année, elle souhaite planter des bulbes en grande quantité un peu partout dans le village et privilégier les parterres existants en y intégrant des vivaces (demandant peu d'eau et peu d'entretien). Afin de « prendre un bon départ », elle envisage de contacter un paysagiste. Le grillage au niveau de la croix du Carroir va être retiré afin de mettre en valeur le puit.

- **Balisage des sentiers de randonnées** : Aimé Monjoin et l'agent communal ont remis en état et actualisé le balisage complet des deux sentiers de randonnées (sentier bleu et sentier vert) et enlevé celui du « sentier jaune » qui n'existe plus afin d'éviter toute confusion.

Le secrétaire de séance,
Jean-Loup JAMET

Le Maire,
Olivier MICHOT

Les Conseillers